

14 juin 2019

Communiqué de presse – Coalition de la Société civile du Processus de Kimberley

" Un échec du Processus de Kimberley nous affecterait tous", préviennent la société civile et les communautés africaines

Le Processus de Kimberley doit faire progresser les discussions sur les violences entourant la production de diamants, ou il devra faire face à des pertes de revenus et de crédibilité

Alors que l'Inde se prépare à accueillir la dernière intersession du cycle de réforme du Processus de Kimberley à Mumbai (17-21 juin), la Coalition de la Société Civile du Processus de Kimberley (CSCP) exhorte les Etats à faire avancer les discussions en vue de mandater le Processus de Kimberley pour mettre fin à la violence entourant la production de diamants. Elle prévient que la poursuite des violences dans la production de diamants menace à la fois la pertinence du PK et les revenus tirés des diamants africains sur le long terme, en alimentant les inquiétudes éthiques sur le secteur.

Alors que le processus de réforme du PK a débuté il y a plus de deux ans et demi, il n'y a pas encore eu de discussion de fond sur les propositions concernant son champ d'action ou sur les mécanismes qui lui permettraient de s'attaquer de manière impartiale à des enjeux tels que les « diamants de sang ». Des ONGs, journalistes et acteurs majeurs de l'industrie contestent depuis longtemps la pertinence de ce système qui traite seulement les diamants extraits par des mouvements rebelles en lutte contre des gouvernements et exclut d'autres enjeux associés à des conflits affectant le secteur. En novembre dernier, les observateurs provenant de la société civile et de l'industrie – présents pour assurer le bon fonctionnement du système – ont exprimé leur vif soutien aux discussions portant sur une nouvelle définition des diamants de conflit à la suite d'une proposition présentée par le Canada. Cette définition, censée alimenter les débats sur le champ d'action du PK, inclut des références aux « forces de sécurité publique ou groupes armés privés (y compris criminels et mercenaires) », ainsi qu'aux « violences systématiques et généralisées, travail forcé, pires formes de travail des enfants et violations du droit international humanitaire ».

Alors que les diamants sont un potentiel moteur de développement pour les producteurs africains, dans certains cas, leur production continue d'être enlisée dans la violence ou l'exploitation systémiques. En Angola - et au Zimbabwe, par exemple, les forces de sécurité de l'Etat ont commis des atrocités pour défricher des terres destinées à de grandes exploitations minières. En septembre 2018, les forces de sécurité angolaises ont massacré et frappé des mineurs artisanaux, déclenchant une [crise de sécurité régionale](#). Des mineurs cherchant désespérément à supporter leur famille à l'intérieur et aux alentours des larges concessions de diamants continuent d'être attaqués et tués par acteurs de sécurité privé dans ces pays – c'est un enjeu majeur là où la pauvreté prive les populations locales de moyens de subsistance alternatifs. « Pour certaines personnes, cela peut sembler n'être qu'une vieille histoire », déclare Farai Maguwu du Center for Natural Resource Governance, une organisation membre de la CSCP basée à proximité des mines de diamants controversées de

Margange au Zimbabwe. "Mais pour les communautés touchées, cela demeure une tragédie actuelle."

La demande de diamants est stimulée par la consommation, et les experts montrent que les [consommateurs sont sensibles aux questions éthiques](#). De nombreuses alternatives leur sont proposées, et s'ils associent l'achat de diamants à de potentiels dommages, ils peuvent s'en détourner. « En cette ère de l'information, il devient de plus en plus difficile d'ignorer les liens entre les diamants et des enjeux éthiques tels que la violence » souligne Shamiso Mtisi, point de contact de la CSCPK et représentant de la Zimbabwe Environmental Lawyers Association. « La seule manière de contrer ces associations négatives est d'empêcher les abus de se produire ». La CSCPK, principalement composée d'organisations de la société civile africaines, soulignent les risques que ces associations négatives font peser sur les revenus des diamants africains alors que les producteurs de diamants synthétiques affichent de plus en plus leurs produits comme des alternatives [moins onéreuses et plus éthiques](#) que les pierres extraites des mines.

« La plupart des acteurs de l'industrie ont compris que les violations des droits humains menacent le commerce des diamants naturels, et donc le développement de l'Afrique » souligne Filip Reyniers, directeur d'IPIS, membre de la CSCPK basé en Belgique. Alors que la CSCPK appelle à élargir la définition du PK depuis 2010, elle a été rejointe par les acteurs de l'industrie membres du PK, réunis dans le World Diamond Council (WDM), il y a un an et demi. Ils ont ainsi rejoint l'appel de [la Société Civile](#) et de la [Diamond Development Initiative](#) pour une définition plus large des diamants de conflit en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies en [février dernier](#). En novembre 2018, le WDC avait fait part de son inquiétude quant au rythme de la réforme du PK sur cette question, en attendant des progrès pour l'année 2019. Pour la CSCPK, ces lueurs d'espoir semblent commencer à faiblir.

Jusqu'ici, de nombreux producteurs ont été protégés, ou ont bénéficié, de l'impact de la préférence des consommateurs pour les pierres éthiques. Les producteurs africains impliqués dans ces controverses sur les droits humains ont continué d'attirer les acheteurs, nombre d'entre eux exploitant l'impact négatif des préoccupations éthiques sur les prix bruts des diamants. [Les commerçants indiens ont été particulièrement impliqués](#). Des acteurs de l'industrie soulignent que certains commerçants indiens ont acheté des pierres à prix cassés pour maximiser leurs profits, là où le polissage obscurcit l'origine controversée des diamants. Ainsi, en avril, un haut responsable du Conseil indien de promotion des exportations de pierres précieuses et de bijoux (GJEPC) a annoncé l'intention de son organisation d'établir des [liens directs avec le Zimbabwe](#) pour la fourniture de diamants en raison des « prix aux rabais » de ces pierres de haute qualité, ce qui permettrait aux petites entreprises diamantaires de Surat de « maximiser les profits ». Cependant, une telle perspective soulève des préoccupations quant à l'exploitation des pratiques non-éthiques à des fins lucratives et risque de les alimenter. Le GJEPC n'a pas confirmé cette assertion.

La CSCPK rapporte un manque de soutien pour étendre le champ d'action du PK, y compris de la part des Etats africains non concernés par ces violations des droits humains. Ces Etats utilisent le fait que leur production de diamants ne soit pas touchée par ces violations comme un argument de vente pour commercialiser leurs propres pierres. Cela incite peu les producteurs comme le Botswana à soutenir la prévention des violations dans les autres pays.

La CSCPK souligne toutefois que la poursuite incontrôlée de ce type de violence, après toutes ces années, risque d'éroder la confiance entre les consommateurs et les diamants en tant que produit de consommation. « L'Association des Producteurs de Diamants Africains (ADPA) apparaît comme le dernier observateur du PK à reconnaître les risques importants causés par la poursuite de ces violations sur la réputation des diamants africains » selon Abu Brima, à la tête du Network Movement for Justice and Development, membre de la CSCPK et basé en Sierra Leone. En mai, les mineurs sierra-léonais avaient fait l'objet d'une blague de mauvais goût parue dans le [journal satirique the Onion](#), ironisant sur le nombre de mineurs devant mourir pour prouver la force d'un engagement matrimonial - et ce malgré les efforts pour améliorer la situation des mineurs artisanaux dans le pays. La blague met en évidence un manque de distinction dans le discours populaire entre les producteurs africains touchés par ces problèmes. L'ADPA a été sollicitée pour donner son avis sur l'extension du champ d'application du PK, mais elle ne répondra probablement pas avant la fin de l'intersession.

« La responsabilité incombe aux gouvernements » poursuit Mr Mtisi. « Le PK est un mécanisme géré par les gouvernements, et si les Etats producteurs ne comprennent pas la menace que constituent ces violations des droits humains pour la soutenabilité du secteur des diamants, alors le PK ne se reformera pas. Nous appelons les gouvernements membres du PK à répondre urgemment aux appels au changement lancés par les consommateurs et les communautés, par le biais d'un engagement constructif en faveur de la réforme du mandat du PK ».

Plus d'information:

Shamiso Mtisi, Coordinateur de la Coalition de la Société Civile du Processus de Kimberley (CSCPK)

Tel +263 7 742 169 56